



Mise en demeure concernant une facture

Par **supertiti**, le **07/09/2009** à **13:14**

Bonjour,

j'ai reçu une mise en demeure concernant une facture de 10800euros d'un cabinet mandater par un maitre quelque chose qui s'occupe de la société qui ma installé une pompe a chaleur, qui a coulé.

j'ai répondu au mandataire en A/R que je n'avais pas réglé suite à une réclamation que j'avais envoyé à la société en février, afin d'obtenir un dédommagement, et dans l'attente d'une réponse de leur part, je n'avais pas payé.

et pour prouver ma bonne fois je leur est envoyé un chèque de 5000euros est-ce que j'ai bien fait ?

Et que dois je faire maintenant sachant que je souhaite obtenir un dédommagement pour tous les désagréments.

PS : je tiens à préciser qu'il y a eu 3 bons de commande et que sur le dernier j'ai tous les volets y compris la partie du vendeur.